

CENTRE NATIONAL D'APPUI ET DE RESSOURCES



ENVIRONNEMENT

ENVIRONNEMENT

Fiche pratique

L'emploi associatif dans le secteur de l'énergie : enjeux, structures et activités

La maîtrise de l'énergie et les énergies renouvelables montrent de nombreux intérêts pour le développement des territoires par la création d'activités, la réduction des pollutions locales, la lutte contre la précarité et la dépendance énergétiques, l'apaisement des tensions liées à la mauvaise répartition des ressources fossiles et fissiles,... Mais les énergies durables se sont surtout imposées progressivement comme la principale solution au problème du dérèglement climatique.

Les associations, et plus récemment les coopératives, légitimées par leur approche locale, au carrefour des questions environnementales, économiques et sociales jouent un rôle majeur dans le secteur des énergies durables. La gestion désintéressée, le niveau de qualification des salariés et parfois le recours au bénévolat ont permis aux associations de mieux supporter les fluctuations des politiques énergétiques des dernières décennies.

► Numéro

8

avec le soutien de :



1. L'énergie et le monde associatif

Faisant usage d'une énergie entièrement renouvelable issue du bois, puis de l'eau, de la traction animale et du vent, notre société s'est tournée à partir du XIX^e siècle vers des énergies fossiles (charbon d'abord, pétrole et gaz naturel ensuite).

Les chocs pétroliers des années 73 et 79 ont fait prendre conscience des risques inhérents au fait que nos sociétés reposent sur des ressources épuisables et polluantes. Des associations se sont créées partout en France afin de développer les énergies renouvelables et la maîtrise de l'énergie.

Le contrechoc pétrolier de 1985 a entraîné l'interruption des soutiens publics aux énergies renouvelables et à la maîtrise de l'énergie et, plus globalement, l'abandon d'une réelle politique énergétique. Cela a rendu difficile l'activité des associations, mais la plupart d'entre elles, par la volonté et le bénévolat, sont parvenues à poursuivre leur travail en s'appuyant également sur le soutien de

l'Europe, le niveau de formation des salariés et à l'implication des objecteurs de conscience.

À partir de 1997 se reconstruit progressivement une politique énergétique, qui se précise dans les années 2000. Les associations y tiennent naturellement une place centrale liée à leur antériorité et aux connaissances acquises. La mise en place des emplois jeunes a permis d'étoffer les effectifs des équipes permanentes des associations. La création des Espaces Info Energie (voir encadré) a ensuite garanti une stabilité et une cohérence dans le tissu des associations de l'énergie.

À l'issue des dispositifs d'emplois aidés, la grande majorité des postes a été consolidée. Les métiers des associations continuent d'évoluer. Beaucoup se rapprochent de leurs collectivités locales et assurent un accompagnement de leurs politiques énergétiques. D'autres ont choisi de valoriser leurs compétences à travers des activités relevant du secteur concurrentiel en fiscalisant tout ou partie de l'association, voire en changeant de forme juridique.

2. Quelles associations travaillent dans l'énergie ?

Les associations assurant un travail territorial sur l'énergie sont de différents types. Certaines sont spécialisées dans ce secteur et d'autres travaillent dans des secteurs connexes et ont des activités et des salariés dans l'énergie. Les principaux types de structures concernées sont des associations :

- spécialisées dans l'énergie (associations locales de l'énergie, agences locales de l'énergie...)
- du secteur du logement et l'habitat (de type H&D, PACT, ADIL...)
- de l'architecture et l'urbanisme (CAUE...),
- de la défense des consommateurs (CLCV...),
- travaillant plus généralement dans l'environnement en particulier protection de l'environnement et éducation à l'environnement (CPIE,...).

Les associations locales spécialisées dans l'énergie employant des salariés sont plus de cinquante. Il s'y ajoute 22 agences locales de l'énergie, associations administrées par des collectivités locales généralement créées dans le cadre du programme

européen SAVE. Le nombre de salariés de ces associations varie de 1 à 25 pour une moyenne de 6. Le nombre total de salariés de ces structures locales spécialisées dans l'énergie est proche de 500.

Il s'y ajoute une dizaine d'agences régionales de l'énergie, organismes créés par les régions sous forme d'association pour accompagner leurs démarches en matière d'énergie, comptant un total d'environ 200 salariés.

Il est plus difficile d'évaluer le nombre de salariés travaillant dans l'énergie au sein d'associations œuvrant dans des secteurs connexes, car l'énergie n'occupe alors qu'une partie des équipes, voire une fraction des activités des permanents. Une partie d'entre eux sont conseillers info énergie (voir encadré).

Il existe également des associations assurant un travail sur l'énergie au niveau international sur des questions de coopération et d'accès à l'énergie.

Enfin, des associations d'autres catégories employant peu de personnes peuvent être mentionnées, comme les fédérations et têtes de réseau ou les associations "militantes" (lutte contre des projets locaux polluants, le changement climatique ou le programme nucléaire).

● Zoom sur... les espaces info énergie

Proposés par le CLER à l'ADEME à la fin des années 90 pour généraliser la fourniture de conseils gratuits et indépendants au grand public, les Points Info Energie sont devenus Espaces Info Energie en 2001. Ce service est porté par des associations locales, qui assuraient parfois cette mission depuis près de 20 ans, ou plus rarement des collectivités. Il est animé et co-financé par l'ADEME ainsi que les collectivités territoriales et locales. L'activité des Espaces Info Energie dépasse bien souvent le conseil au grand public et comprend des conseils spécialisés sur certaines thématiques (photovoltaïque, bois-énergie, précarité énergétique, ...) ou visant différents acteurs (PME-PMI, collectivités locales, bailleurs, écoles...). En 2009, il y a 420 conseillers info énergie travaillant dans 220 structures portant un Espace Info Energie. Ils informent et conseillent 1,4 million de personnes par an, générant ainsi 400 millions d'euros d'investissement dans l'environnement (chiffres ADEME 2008). Le gouvernement s'est engagé à porter leur nombre à 500 d'ici 2010. Une couverture optimale du territoire français en requiert

● Zoom sur... les Sociétés coopératives d'intérêt collectif

La forme coopérative séduit de plus en plus. Les SCIC constituent une nouvelle forme d'entreprise coopérative, née en 2001. En 2009, il existe 11 SCIC œuvrant dans le secteur des énergies renouvelables et de la maîtrise de l'énergie. Certaines sont issues d'associations ayant souhaité adapter leur forme juridique à leur activité, mais la majorité sont des structures nouvelles. Leurs activités concernent des champs très variés : conseil, artisanat, fourniture d'électricité, production d'électricité renouvelable... Les SCIC du secteur de l'énergie ont en moyenne 6 salariés. Le nombre de porteurs de projet faisant le choix du statut SCIC connaît une augmentation, mais il demeure aujourd'hui limité par la complexité du montage de la structure.

● 3. Des activités variées autour de la thématique « énergie »

Le rôle des associations locales et les métiers qu'elles proposent concernent principalement :

- L'information du grand public ou des autres acteurs du territoire (PME, collectivités locales), souvent à travers la mission d'Espace Info Energie.
- L'éducation à l'énergie (interventions dans les établissements scolaires, formation d'enseignants, conception d'outils d'éducation à l'énergie...).
- L'accompagnement des collectivités locales par des agences locales de l'énergie et des associations locales, à travers l'adhésion de collectivités à l'association ou à un service d'accompagnement proposé par l'association.
- Les études et l'ingénierie : certaines associations ayant acquis une expertise très pointue ont choisi de proposer des études (bâtiment, dimensionnement, accompagnement de public spécifique).
- La formation de tous les acteurs du public et du privé sur les différents thèmes liés aux énergies durables (maîtrise de l'énergie et énergies renouvelables, mais aussi construction, agriculture, politique énergétique...).
- La lutte contre la précarité énergétique (au carrefour des questions de logement, de l'énergie et du social voire de la santé).

- Le développement de projets relevant de l'économie sociale et solidaire (projet coopératifs de production d'énergie renouvelable ou de maîtrise de l'énergie).



Deux sites internet d'organismes nationaux centrés sur la thématique de l'énergie :
www.ademe.fr (voir notamment la rubrique sur les espaces info énergie)
www.cler.org (voir notamment la rubrique emploi)

Les fiches pratiques du CNAR Environnement

- Fiche N° 1 : Une analyse du profil économique et financier d'une association d'éducation à l'environnement
- Fiche N° 2 : Mettre en place des outils de gestion au sein d'une association du secteur de l'environnement
- Fiche N° 3 : Une démarche pour accompagner un réseau associatif dans la mise en place de référentiels communs de gestion
- Fiche N° 4 : Pour une gestion associative pérenne dans le secteur de l'environnement : l'enjeu de la constitution de fonds propres et de réserves
- Fiche N° 5 : La valorisation du bénévolat associatif dans les associations de protection de la nature et de l'environnement
- Fiche N° 6 : Un test d'auto-évaluation pour évaluer des associations ou des projets de création d'emplois dans le domaine de l'environnement.
- Fiche N° 7 : Une démarche d'animation territoriale pour la création d'emplois dans l'environnement
- Fiche N° 8 : L'emploi associatif dans le secteur de l'énergie : enjeux, structures et activités
- Fiche N° 9 : L'analyse financière dans les associations de l'environnement : quelques repères et préconisations

●● Le CNAR Environnement est animé par un collectif national d'organismes agissant dans le secteur de l'environnement :

- le Comité de Liaison Energies Renouvelables, www.cler.org
- France Nature Environnement, www.fne.asso.fr
- le Réseau Ecole et Nature, www.ecole-et-nature.org
- les Réseaux Territoires Environnement Emplois, www.reseau-tee.net
- l'Union nationale des Centres Permanents d'Initiatives pour l'Environnement, structure porteuse du CNARE au nom du collectif coordinateur, www.cpie.fr

● Ses missions ?

Mobiliser les acteurs de l'environnement, appuyer les actions des DLA et C2RA sur ce secteur (outils méthodologiques, observation, analyse, évaluation) et impulser des partenariats nationaux.

● Quelques exemples d'actions et de productions :

Mobilisation des acteurs de l'environnement en Aquitaine, Bretagne, Basse-Normandie et Rhône-Alpes, création d'un dispositif d'évaluation et de valorisation de l'utilité sociale des structures environnementales, réalisation d'une étude argumentaire sur les partenariats entre associations et pouvoirs publics, réalisation de monographies sur la coopération entre territoires de projets et DLA, réalisation d'une étude sur l'emploi dans les associations environnementales, édition d'une brochure sur le mécénat des PME et PMI dans le secteur de l'environnement.